



# NPA

NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE

[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)

**POUR PRENDRE CONTACT:**

Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA, 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil

Ou par mail à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

# BOUTONS HORTEFEUX!

## Une affaire de flics

Le ministre de l'intérieur s'est permis vendredi de dénoncer la condamnation de 7 policiers à des peines de prison ferme en jugeant « disproportionnées » les sanctions. Or les policiers condamnés avaient falsifié des procès-verbaux. Par ses propos, il cautionne les manifestations de soutien des syndicats de policiers à leurs collègues, syndicats qui dénoncent les juges en les traitant de « laxistes » en cas de décisions judiciaires qui ne leur conviennent pas. C'est un comble de la part d'un ministre, condamné lui-même en première instance pour des propos racistes.

Cette déclaration a même semé le trouble au sein du gouvernement puisque le ministre de la justice, Michel Mercier, lui a rappelé qu'il était en charge des policiers, pas de la justice. Quant à Fillon, il a tenu à rappeler que les faits commis par ces policiers étaient injustifiables.

Difficile pour le gouvernement d'apparaître comme le soutien de policiers ripoux qui ont fait des faux procès-verbaux afin de cacher qu'un flic en avait blessé un autre lors d'une course poursuite. Pour cela, ils avaient « chargé » la personne qu'ils ont arrêté en lui faisant porter le chapeau. Cet homme, qu'ils ont frappé lors de l'interpellation, encourait une peine de prison à perpétuité pour « tentative d'homicide contre dépositaire de l'autorité publique » si la supercherie n'avait pas été découverte

## Histoires de bavures

Alors qu'en 30 ans, plus de 300 personnes sont mortes suite à des « bavures » policières et que les policiers ont bénéficié d'une quasi impunité dans toutes les procédures entamées, il est inacceptable que, pour une fois où la justice rend une décision qui met en avant la responsabilité de la police, le ministre de l'intérieur s'autorise à condamner cette décision judiciaire.

Comment ne pas oublier les lourdes condamnations de jeunes de Villiers le bel sur la base de témoignages anonymes ou l'appel du parquet dans une décision de justice permettant de faire la lumière sur la mort de deux adolescents à Clichy sous Bois ?

En 15 jours, deux personnes sont décédées à la suite de l'usage du taser et du flash ball lors d'interpellations. On attend en vain la moindre interrogation sur l'utilisation de plus en plus systématique de ces armes, soi-disant pour neutraliser les personnes potentiellement dangereuses lors d'interpellations. Avec les résultats que l'on connaît...

Mais, Hortefeux préfère relayer en permanence la voix des policiers. Cette toute puissance de la police est encouragée par un gouvernement et une droite qui n'ont de cesse de voter des lois répressives.

Le NPA exige que toute la vérité soit faite sur les circonstances de la mort des deux personnes tuées par l'utilisation d'armes « à létalité réduite ». Le NPA exige l'arrêt de l'utilisation de ces armes.

Après ces nouveaux propos indignes du ministre de l'intérieur, sa démission s'impose.